



Formation n° 2

BAC PRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT

Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE



Lycée professionnel Jules Antonini - AJACCIO

Lycée des métiers du bâtiment, de la maintenance et du transport – 3 ave..Noël Franchini CS 15006 CEDEX 9 AJACCIO - ☎ 04 95 10 66 00
ce.6200003j@ac-corse.fr

ACTIVITES METIERS

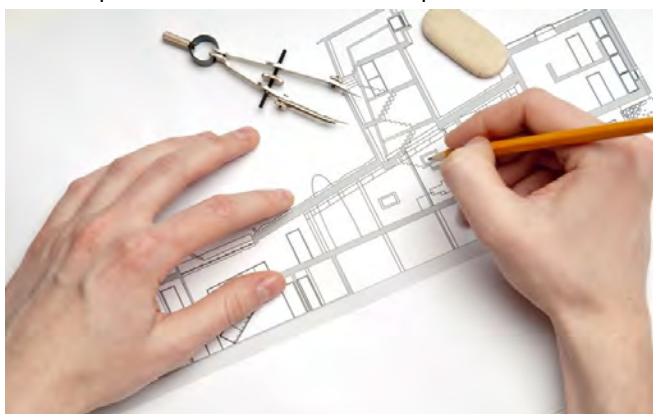
. Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction.

Le titulaire de l'option assistant en architecture intervient dans trois domaines sous contrôle de sa hiérarchie : les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux non complexes ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet d'études, il réalise les esquisses, les maquettes et les perspectives. Pour cela, il utilise les techniques et logiciels graphiques de CAO, DAO et traitement d'images. En études techniques et/ou administratives, il participe à la construction de dossiers, à la vérification de documents graphiques, à la quantification et à l'estimation partielle d'un projet.

Les assistants en architecture exercent principalement leur activité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'oeuvre en construction, rénovation et réhabilitation d'ouvrages du bâtiment, mais ils peuvent également travailler pour les collectivités territoriales, les grands groupes publics ou privés, les entreprises du paysage ou les architectes d'intérieur.

TACHES PROFESSIONNELLES

Dessin d'architecture et d'exécution
 Dessin assisté par ordinateur DAO (Autocad, Sketchup, Revit)
 Effectuer un relevé d'ouvrage
 Rédiger une notice descriptive
 Établir une estimation sommaire
 Traduire graphiquement une solution technique et architecturale
 Rédiger une notice architecturale
 Élaborer des éléments de présentation architecturale
 Réaliser une maquette d'étude
 Établir, exploiter et actualiser un calendrier prévisionnel



ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Agence d'architecture et d'urbanisme.
 Bureau d'étude technique privés ou de collectivités territoriales.
 Services techniques de maître d'ouvrage publics ou privés

QUALITES ET ATTITUDES A DEVELOPPER

En Bureau d'études :

Travail en équipe,
 rigueur,
 méthode,
 créativité.

Sur un chantier :

Relations humaines,
 Maîtrise du dossier d'exécution.

LA FORMATION

Type	Effectifs	Modalités sur l'ensemble du cycle
Bac pro en 3 ans	12 places	<ul style="list-style-type: none"> • 84 semaines en lycée • 22 semaines en entreprises

Disciplines Générales	Horaires hebdo moyens
Français, Histoire/géographie/Education civique	5h
Math. / Sciences physiques	4h
Langue vivante	2h
Arts appliqués / cultures artistiques	1h
Education physique et sportive	2h

Disciplines professionnelles et enseignement général lié à la spécialité	Horaires hebdo moyens
Enseignements professionnels	14h
Economie gestion	1h
Prévention, santé, environnement	1h
Français et/ou math et/ou sc. Physique et/ou LV...	2h

Accompagnement personnalisé	Horaires hebdo moyen
Remédiation, soutien, aide individualisée	2,5h

Répartition des périodes de formation en entreprises :

- 6 semaines en seconde
- 8 (2 x 4) semaines en première
- 8 (2 x 4) semaines en terminale

Certification intermédiaire	Modalités
BEP Etudes du bâtiment	Obtention en fin de 1 ^{ère} professionnelle

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Les situations pédagogiques :

Situations	Lieu	Possibilité de travail en équipe (2 élèves)
Travaux pratiques (TP)	Salles de projets	Oui
Cours	Salles de cours ou salles de projets	NON
Travaux dirigés (TD)	Salles de cours ou laboratoire ou salle de projets	OUI

L'EXAMEN

Le diplôme s'obtient par la réussite à des épreuves combinant :

- plusieurs formes : Ecrite, pratique, orale
- selon deux modalités : Contrôle en cours de formation (CCF), épreuves ponctuelles en fin de formation
-

La formation en entreprise fait l'objet d'une évaluation prise en compte dans une épreuve de l'examen

Le projet :



Le Chantier :

**POURSUITE D'ETUDES**

Le bac pro vise principalement une entrée dans la vie professionnelle. Néanmoins, il est possible de préparer un BTS « Agencement de l'environnement architectural » ou « bâtiment ». L'accès à ces BTS est de droit pour les titulaires d'une mention Bien ou Très Bien obtenue au Bac pro.

POUR EN SAVOIR PLUS

Documentation ONISEP

Plan de classement :

STI/1664 12

Cote Kiosque : Artisanat ONISEP

STI/8690 11

Cote Kiosque : bâtiment TP

Site WEB de l'établissement : ce.6200003j@ac-corse.fr

QUELQUES VUES DES ESPACES DE FORMATION

Salle de projets :

